



CC de Loir et Bercé (Siren : 247200637)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Jupilles
Arrondissement	Flèche
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1994
Date d'effet	30/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Béatrice PAVY-MORANCAIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 place Clémenceau
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72500 CHATEAU DU LOIR
Téléphone	02 43 38 17 17
Fax	02 43 38 17 18
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 463
Densité moyenne	58,79

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
72	Beaumont-Pied-de-Boeuf (217200286)	500
72	Château-du-Loir (217200716)	5 017
72	Dissay-sous-Courcillon (217201151)	976
72	Flée (217201342)	577
72	Jupilles (217201532)	583
72	Lavernat (217201607)	652
72	Luceau (217201730)	1 304
72	Montabon (217202035)	826
72	Nogent-sur-Loir (217202217)	391
72	Saint-Pierre-de-Chevillé (217203116)	370
72	Thoiré-sur-Dinan (217203561)	464
72	Vouvray-sur-Loir (217203843)	803

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Zones de développement de l'éolien</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>. Protection et mise en valeur de l'environnement : - Service Public d'Assainissement non Collectif</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés - l'exercice de cette compétence est délégué au syndicat mixte du Val du Loir pour la collecte et le traitement des déchets</i>
- Autres actions environnementales <i>- Programme de lutte, hors les travaux en cours (cf annexe), contre les inondations sur les bassins versants : maîtrise des ruissellements ruraux et gestion des écoulements en rivière</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>développement de la vie sociale et de la vie locale à travers l'animation globale information et coordination gérontologique insertion sociale et professionnelle Locaux Sans Domicile Fixe</i>
- Action sociale

- services d'intérêt général pour la petite enfance, l'enfance et les publics jeunes - Relais Assistantes Maternelles - Centres de loisirs (hors garderies périscolaires) dont les horaires d'ouverture excèdent trois heures - Coordination des animations et actions de prévention en direction des adolescents

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Développement économique d'intérêt communautaire : - Aménagement, gestion et entretien des zones d'activités d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : i. la zone d'activité Mont sur Loir (uniquement extension de la zone selon le plan joint). ii. le Parc d'Activité d'Intérêt Départemental du sud Sarthe. iii. les nouvelles zones d'activités situées sur les emplacements stratégiques suivants : le long de la RN 138, de la déviation de Château du Loir et à la sortie de l'autoroute A 28. - signalétique commune aux trois zones : zone communale de Mont sur Loir, zone intercommunale de Mont sur Loir, ZAC du Chêne Vert

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement économique d'intérêt communautaire : - promotion (mission économique, clubs d'entreprises) - soutien à la création et à la reprise de micro entreprises - toute opération immobilière réalisée sur les zones intercommunales Pôle de santé / Maison médicale : Etudes, construction, extension, location, gestion et entretien. - Soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment à la maison de santé pluridisciplinaire dans les conditions prévues à l'article L 1511-8 du CGCT. - Soutien à l'installation et au maintien des professionnels de santé dans le cadre du régime général des aides aux entreprises

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire -Création d'une zone de loisirs avec construction, entretien et gestion d'un centre aquatique - Construction, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les équipements d'un coût de réalisation supérieur à 1 M -Formation des encadrants bénévoles des activités sportives

- Activités péri-scolaires

Services d'intérêt général pour la petite enfance, l'enfance et les publics jeunes : coordination des garderies périscolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

. Animation culturelle : construction, entretien et gestion d'une maison de la forêt école de musique apprentissage de la musique en milieu scolaire

- Activités sportives

- Formation des encadrants bénévoles des activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace communautaire : - Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace communautaire : - Zone d'Aménagement Concerté du Chêne Vert.

- Organisation des transports non urbains

Aménagement de l'espace communautaire : - Organisation de transports collectifs entre les communes du territoire communautaire : la communauté de communes est habilitée, en tant qu'autorité organisatrice de second rang, à conclure une convention avec le Conseil Général pour l'organisation et la mise en oeuvre du transport sur son territoire

Développement touristique

- Tourisme

. Animation touristique : - accueil et animation touristique sur le territoire communautaire - promotion en vallée du Loir - création, aménagement, entretien et gestion de sentiers ruraux et circuits de randonnée d'intérêt communautaire (cf cartes) - construction, aménagement, entretien et gestion de campings, d'aires de camping-car et de HLL (Habitation Légère de Loisirs) - institution et prélèvement de la taxe de séjour ou de la taxe de séjour forfaitaire : l'exercice de cette

compétence est déléguée au syndicat mixte du Pays Vallée du Loir

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- *programme local de l'habitat -Recensement des opérations de construction, d'acquisition, amélioration et de réhabilitation de logements locatifs sociaux financés avec des aides de l'Etat. -Participation à l'observatoire départemental de l'habitat*

- Politique du logement social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

. *Politique du logement et du cadre de vie: - Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat (OPAH - ORAH) - Programme Local de l'Habitat*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

mise en réseau des bibliothèques espaces publics numériques Mise en place d'un système d'information géographique

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

- *Construction, aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage dans le cadre du schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage*

- Autres

Versement des contingents incendie au SDISS et participation aux opérations de construction, réhabilitation et d'extension des centres de secours et d'incendie

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale : analyse des besoins du territoire coordination des acteurs qui interviennent sur le territoire et orientation des usagers vers ces derniers harmonisation des aides facultatives logements d'urgence

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
72	SM du Val de Loir pour collectes et traitement des déchets (257200147)	SM fermé	42 102
72	SM de développement économique du sud Sarthe (200002061)	SM ouvert	36 044
72	SM du Pays Vallée du Loir (257202366)	SM ouvert	81 448

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)